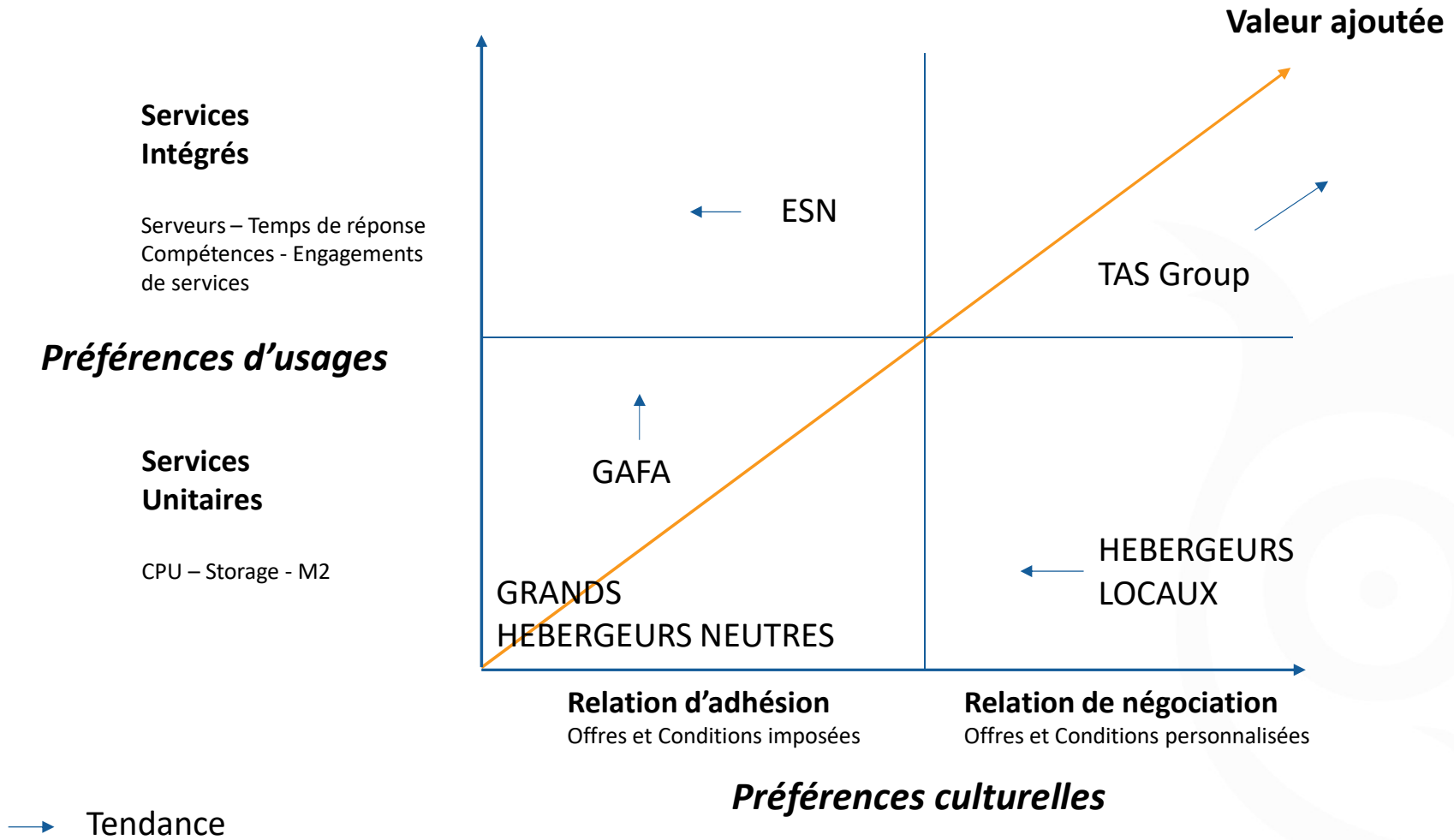


# Hébergement et Cloud : avec qui ?



# Hébergement et Cloud : avec qui ?

## Points de vigilance

### Vision et stratégie

Préférez vous travailler avec un géant américain tous publics de l'internet et du numérique ou un acteur Européen centré sur les projets et solutions IT pour les entreprises ?

### Modèle de service

Préférez vous un offreur de services unitaires à la demande dans le Cloud ou un acteur qui intègre des ressources et des compétences numériques pour atteindre vos objectifs ?

### Projets

Préférez vous travailler avec de multiples interlocuteurs et des sous-traitants en cascade ou une entreprise autonome sur un large spectre de la chaîne de valeur ?

Avez-vous en interne les effectifs et compétences requis pour gérer la sécurité et la complexité technique d'une informatique de progrès ?

### Legal

Préférez vous connaître toutes les conditions de réversibilité du service souscrit, être certain de conserver votre propriété intellectuelle, et travailler selon les règles du droit Européen ?

### Résilience

Préférez vous éparpiller vos données et traitements dans le Cloud pour espérer une continuité de service ou vous construire un plan de continuité d'activité basé sur des scénarios, des méthodes, et des engagements de services ?

### Modèle contractuel

Préférez vous un acteur qui vous impose l'adhésion à ses conditions ou un acteur avec lequel vous construisez le contrat de services qui vous convient ?

Préférez vous avoir accès à des services multiples qui peuvent être supprimés sans préavis ou des solutions personnalisées moins nombreuses et plus pérennes ?

## Illustration : extrait de contrat client d'un GAFA

*« Pour accéder à nos Services, vous devez avoir un compte associé à une adresse électronique valide et à un moyen de paiement en cours de validité »*

*« Nous pouvons, périodiquement, modifier ou interrompre l'une ou l'ensemble des offres de services ou modifier ou retirer des fonctionnalités de l'une ou de l'ensemble de ces offres de services »*

*« Les notifications que nous publions sur notre site prendront effet dès leur publication et les notifications que nous envoyons par courrier électronique prendront effet lorsque nous envoyons le courrier électronique »*

*« Pour nous communiquer une notification en vertu du présent Contrat, vous devez nous contacter par télécopie ou par remise en mains propres, par courrier express ou certifié ou recommandé, au numéro de télécopieur ou à l'adresse postale, selon le cas, indiqués »*